



U N A F T C

**Union Nationale des Associations de Familles de
Traumatisés crâniens et de Cérébro-lésés**

32 rue de la Colonie

75013 PARIS

Tél : 01 53 80 66 03

Fax : 0153 80 66 04

Email : secretariat@traumacranien.org

site internet : www.traumacranien.org

**L'évaluation ergothérapique
de la personne traumatisée crânienne**

21 et 22 Septembre 2010 - Paris

2 jours (14 heures)

Contenu :

La spécificité des troubles dont souffrent les personnes victimes de lésions cérébrales acquises et la complexité de leur prise en charge font dire tant aux victimes, aux familles ou aux professionnels, que l'évaluation des besoins de compensation nécessite la mise en place d'une approche situationnelle, "écologique".

Que ce soit dans le cadre de la prestation de compensation du handicap ou dans tout autre cadre, l'évaluation "écologique" doit tenir compte des niveaux de restriction de participation, dans tous les domaines du fonctionnement comparativement aux capacités et aux limitations d'activité, aux obstacles facilitateurs ou pas environnementaux et aux compétences de l'individu.

Cette évaluation intégrale, détaillée et argumentée peut être fondée sur des outils tels que le Guide d'Evaluation Multidimensionnel édité par la Caisse National de Solidarité et de l'Autonomie ou d'autres.

L'analyse des performances permet de préciser les aides requises afin d'optimiser la participation de la personne tout en assurant sa dignité, sa liberté et sa sécurité.

Ce bilan d'autonomie situationnel devenu expertise technique du quotidien, apporte une vision plus concrète et détaillée des besoins réels des victimes. Il argumente et justifie les compensations nécessaires afin d'en permettre le financement.

En tenant compte du modèle conceptuel de la Classification internationale du fonctionnement du handicap et de la santé nous évaluerons les composantes du fonctionnement, du handicap et plus précisément de la composante activité et participation en tenant compte des facteurs contextuels, c'est-à-dire du cadre de vie d'une personne (facteurs environnementaux).

La situation de handicap touchant la personne dans sa globalité, nous aborderons les besoins de compensation éventuellement nécessaire au niveau du projet de vie professionnel, social, familial et autre.

Publics : personnels d'accueil des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH), instructeurs MDPH, tuteurs en entreprises accueillant des travailleurs handicapés, responsables associatifs, médecins conseil de victimes.

Nombre de participants : 12/20 participants

Moyens pédagogiques:

- Etudes de cas rapportés par les stagiaires,
- Etudes de cas rapportés par le formateur,
- Echanges des pratiques.

Intervenants :

Alexandre CLEMENT, ergothérapeute D.E,

Maître Emeric Guillermou avocat aux barreaux de Paris et de Toulon

Association à but non lucratif, reconnue d'intérêt général, déclarée à la Préfecture de Paris n° 121489

habilitée à percevoir des dons et émettre des reçus fiscaux par la DGI, déclaration d'activité de formation n°11 75 43101 75.

Code APE 9499Z — N° SIRET 382 024 016 00042

Membre fondateur de la Confédération Européenne des Traumatisés Crâniens et de leurs Familles
European Confederation BIF (Brain Injured and Families)





TARIFS

650 € par personne pour la session de 2 jours et 50 € de frais de dossier si l'établissement est adhérent (et à jour de sa cotisation) à l'UNAFCTC

700 € par personne pour la session de 2 jours et 50€ de frais de dossier si l'établissement est non-adhérent à l'UNAFCTC

100 € par personne pour la session de 2 jours si la famille est adhérente (et à jour de sa cotisation) à l'AFTC

200 € par personne pour la session de 2 jours si la famille est non-adhérente à l'AFTC

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

PAIEMENT DE LA FORMATION – ATTESTATION DE PRESENCE

La fiche de préinscription doit être expédiée à L'UNAFCTC accompagnée du montant des frais de dossier.

Votre inscription donne lieu à **l'établissement d'une convention en double exemplaire** dont l'un est à nous retourner **accompagné du montant intégral de la formation**. Une facture acquittée vous sera établie à la fin de la formation. A défaut, l'UNAFCTC se réserve le droit de disposer des places retenues. A l'issue du stage, une attestation de formation est adressée à chaque participant.

ANNULATION

En cas de dédit par l'établissement/le service avant le début de la session de formation, l'UNAFCTC facturera des frais d'annulation dans les conditions suivantes :

- Annulation survenant plus de 30 J avant le début de la formation :

Facturation des frais de dossier de 50 €

- Annulation entre J-30 et J-7 : 50 % du coût total de la formation

- Annulation après J-7 : 80 % du coût total de la formation

- Annulation non signalée : intégralité du coût total de formation

Toute annulation devra être confirmée par écrit, le cachet de la Poste faisant foi.

En cas de force majeure, ou si le nombre des stagiaires est insuffisant, l'UNAFCTC se réserve le droit d'annuler la formation, dans un délai maximum de 15 jours avant le début de l'action. La totalité de l'acompte sera dès lors remboursée.

Les candidats non retenus sont inscrits sur liste d'attente.

DOCUMENTATIONS

Les documentations papier et électronique sont comprises dans les frais de formation.

HEBERGEMENT ET RESTAURATION

L'hébergement, la restauration et les transports ne sont pas inclus dans le prix du stage (sauf mention contraire). Toutefois, une liste d'hôtels et de lieux de restauration proches sera transmise aux stagiaires, dès signature de la convention et règlement intégral de celle-ci.

L'UNAFCTC détient un numéro d'enregistrement de déclaration d'activité en tant que prestataire de formation conformément aux dispositions de l'article R.6315-6 du code du travail.

« Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 11 75 43101 75 auprès du préfet de région d'Ile-de-France ».

**Service formation de l'UNAFCTC
32 rue de la Colonie - 75013 Paris
Tél : 01.53.80.66.03**

nathalie.micolas@traumacranien.org

www.traumacranien.org



BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION

A retourner à l'UNAFTC – 32 rue de la Colonie – 75013 PARIS - 01.53.80.66.03
(accompagné des frais de dossier)

Ou par fax au 01 53 80 66 04

Merci de bien écrire lisiblement

Nom du participant.....

Etablissement ou service :

Nom :

Adresse :

.....

Ville :

Code postal :

.....

Dossier d'inscription suivi par :

Téléphone : Fax :

Mail :

Adhérent à l'UNAFTC : OUI / NON

Adhérent à l'AFTC : OUI/NON (si oui laquelle :))

Intitulé de la/les formation(s) choisie(s) :

Formations tout public

L'évaluation ergothérapique de la personne cérébro-lésée, 21 et 22 Septembre 2010, Paris

Sport et cérébrolésion

Evaluation et accompagnement de la personne cérébrolésée, 5 et 6 octobre 2010, Paris

Comptabilité et ressources humaines au sein des AFTC, juin 2010, Paris

Existence et vécu de l'affectivité, l'intimité, la sexualité, leurs places dans l'institution, France entière sur demande

La dynamique familiale au service du projet de vie de la personne TC et la parentalité de la personne cérébro-lésée, France entière sur demande

Journées de formation pour les établissements et service

Le rôle, la place et la complémentarité des UEROS et des SAMSAH dans la filière de prise en charge et d'accompagnement des personnes cérébro-lésées », 12 mars 2010, Paris

La transdisciplinarité dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées, 3 juin 2010, Paris

Echange autour de la place et du rôle de l'équipe médicale et paramédicale dans l'accompagnement des personnes cérébro-lésées, 25 novembre 2010, Paris

Formation pour les adhérents

Journée du 7 octobre 2010, Paris

Comptabilité et ressources humaines au sein des AFTC, date à préciser, Paris

Adresse de facturation (si différente de l'adresse de l'établissement/service) :

Nom de l'établissement :

Adresse :

Code Postal: Ville :

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et de les accepter.

Le :

Nom du signataire :

Signature

Cachet de l'établissement/du service